



l'essentiel du CCUES

Ordre du jour
20 janvier
2016

Discussions préliminaires en vue d'un rapprochement avec Bouygues Télécom.....	1
Part Variable Commerciale des agences Pro et PME en métropole.....	2
Orange Banque.....	3

Discussions préliminaires en vue d'un rapprochement avec Bouygues Télécom.

✓ information

« Orange confirme la reprise de discussions avec le Groupe Bouygues »

Orange confirme la reprise de discussions préliminaires avec le Groupe Bouygues en vue d'un rapprochement avec Bouygues Télécom. Ces discussions ne sont pas contraintes par un calendrier particulier et ne s'engagent pas sur un schéma prédéfini.

Le Groupe explore les opportunités du paysage français des télécoms, tout en rappelant que ses investissements et ses positions lui permettent une totale indépendance.

Orange n'agira que dans le seul intérêt de ses actionnaires, de ses salariés et de ses clients et sera particulièrement attentif à la création de valeur d'un tel projet. »

Ce laconique communiqué de presse du 5 janvier 2016, réponse succincte aux nombreux articles parus sur le sujet, a fait réagir la CFE-CGC qui a demandé une nouvelle fois que les élus du CCUES s'expriment.

Déclaration commune des élus

Les élus du CCUES, réunis en séance plénière ce 20 janvier 2016, s'élèvent unanimement contre le comportement de la Direction d'Orange envers les IRP sur le dossier du rapprochement entre Orange et Bouygues Telecom.

[...] au mépris du respect le plus élémentaire des prérogatives de l'instance, la Direction d'Orange, en la personne de son Président Directeur Général Stéphane RICHARD, a communiqué sur ce rapprochement vis-à-vis de la presse avant même d'en informer au préalable les élus. [...]

Mr Stéphane RICHARD précise sur ce point dans l'article du Figaro qu'il sera "socialement irréprochable". Les élus veulent, ce jour, rappeler à la Direction que tout dossier

stratégique doit faire l'objet d'un point en Information-Consultation en séance plénière, avant toute communication en externe. La loi l'impose, la Direction doit s'y astreindre.

[...] Pour l'heure, nous avons ce jour une première information sur le rapprochement entre Orange et Bouygues Telecom. Nonobstant ce déni de préséance, les élus tiennent à faire remarquer que le sujet aurait mérité un interlocuteur du Comex, [...] et d'une même voix, exhortent la Direction d'Orange, soit d'inclure à l'ordre du jour de la prochaine séance plénière de février un point sur le rapprochement entre Orange de Bouygues Telecom, soit la tenue d'un CCUES extraordinaire si le calendrier devait s'accélérer, compte tenu des impacts économiques et sociaux colossaux en jeu.

► [trois questions à Stéphane Richard](#)

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC considère que le principe d'aller vers 3 opérateurs en France est réaliste et souhaitable, et comme beaucoup de collègues, nous sommes fiers que notre Entreprise reprenne des initiatives pour entreprendre et s'organiser pour développer la croissance.

Et donc, sous réserve d'avoir des garanties et un plan précis et circonstancié, nous sommes clairement favorables à cette démarche.

Les points de vigilance essentiels.

Les Ressources Humaines et la clarté de la Gouvernance, avec l'aspect clé pour la CFE CGC :

- du rôle dévolu à l'Actionnariat Salarié ;
- et la mise en œuvre véritable de la promesse de notre PDG d'aller vers 10% d'actionnariat salarié le plus vite possible.

► **Déclaration B. Télécom** [Alfresco Internet](#)

Part Variable Commerciale des agences Pro et Pme en métropole

- ✓ information/consultation suite à la demande de la CFE-CGC de mandater la commission Vente Marketing et Services sur le projet.

Rappel :

L'AG Pro et l'AG Pme traitent les activités des entreprises Pro de 0 à 5 salariés, et Pme de 6 à 49 salariés, avec des canaux de vente spécifiques, des vendeurs généralistes compétents pour vendre toutes les solutions d'un large catalogue spécifique.

Environ 1 200 salariés sont éligibles à la Part Variable actuelle.

Dans un contexte de forte mutation de ces marchés, les enjeux pour l'entreprise sont de prioriser une expérience client qui fasse la différence, d'accompagner les clients dans leur transformation digitale, défendre le CA et les parcs...

Pour les personnels, il s'agit de bénéficier d'une politique de rémunération variable plus cohérente et fédératrice, plus facile à gérer et à suivre, plus accessible et plus collective.

Part Variable Commerciale vendeurs : 3 composantes de la PVC Pro Pme dont le poids accompagne la stratégie

- Composante Individuelle Vente : 33,33%
- Composante collective Vente : 16,66%
- Composante client : 50%

PVC des managers : 3 composantes principales indépendantes et mesurées en R/O (réalisé sur objectif). objectivation des composantes managériale et CA (Responsable d'Equipes Nomades) au trimestre.

- Composante Vente 30%
- Composante Managériale 20%
- Composante Client : 50%

▶ voir notre précédent [CR de novembre 2015](#)

Les conclusions de la commission

Au regard des éléments communiqués par la Direction Entreprises France et tous les détails apportés suite aux questionnements des élus du CCUES et membres de la Commission Vente, Marketing & Services, la commission VMS ne donne pas d'avis défavorable à la mise en œuvre de cette nouvelle PVC.

La commission restera vigilante durant la phase de déploiement pour que les engagements pris par Direction Entreprises France soient tenus.

Analyse de la CFE-CGC

Si cette nouvelle PVC a du sens et est en phase avec l'évolution du marché et les axes stratégiques d'*Essentiels2020*, il faut absolument s'assurer qu'elle ne soit pas source de Risques Psycho-Sociaux ou de dégradation de la rémunération ni des conditions de travail collectives ou individuelles.

Par exemple la non prise en compte des absences imprévues dans l'objectif collectif vendeurs risque d'être à l'origine de conflit dans l'équipe et de stress pour la personne qui est obligée de s'absenter, en congés maladie ou Autorisation Spéciale d'absence.

Concernant la partie Managériale de la PVC managers, les objectifs doivent être mesurables et ne laisser aucune place à interprétation ni iniquité selon les rapports que le manager a avec son N+1.

Cette nouvelle PVC est en rupture avec la PVV telle qu'elle existe aujourd'hui, avec du collectif, et une large composante satisfaction client. Elle induit un changement de posture profond qui doit être accompagné, tant au niveau des vendeurs que des managers, qui seront en première ligne face à leurs équipes.

Si, dans les présentations et réponses qui nous ont été faites, l'entreprise s'engage dans cet accompagnement, nous serons, bien sûr, vigilants pour qu'il soit effectif et durable sur l'ensemble du périmètre des agences Pro et Pme.

Nous comprenons la nécessité d'adapter la rémunération variable aux enjeux et objectifs de l'entreprise, levier essentiel pour réussir nos défis.

Mais nous serons extrêmement attentifs à ce que les vendeurs et leurs managers ne soient pénalisés, ni financièrement, ni dans leurs conditions de travail, par la mise en œuvre de cette nouvelle rémunération variable.

▶ voir notre [article](#)

Vote des élus

- Pour : 0
- Contre : SUD
- Abstention : CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FO, STC.

Documents présentés (voir Alfresco)

- CCUES 2016 [Rapport de la commission AEP](#)

Orange Banque

✓ information sur le projet de création d'une nouvelle activité.

► voir aussi [trois questions à Laurent Paillassot](#)

► [le communiqué de presse](#)

Le projet en résumé : se diversifier en capitalisant sur ses actifs

- Orange est reconnu légitime par ses clients pour proposer une offre de services financiers et dispose d'atouts clés pour construire la banque en ligne de demain.
- Son offre répondra à des attentes de transparence, de simplicité et d'immédiateté des clients :
 - Une offre multicanale nativement mobile et digitale, dont la diffusion est également envisagée par les réseaux de distribution d'Orange France (boutiques et site Web) ;
 - Une offre bancaire complète simple et pratique, avec le compte courant comme point d'entrée et une logique de rebond progressif (équipement en crédit, épargne et assurance en fonction des besoins des clients) ;
 - Une offre accessible à tous (« grand public / tout public ») avec un positionnement prix compétitif.
- Dans la mise en œuvre de ce projet Orange s'appuiera sur Groupama, partenaire bancaire établi, qui apportera savoir-faire et processus métiers.
- La gestion après-vente s'appuiera sur les canaux Orange Banque.

Analyse de la CFE-CGC

La CFE-CGC est a priori plutôt favorable à ce qu'Orange se diversifie dans les métiers de la banque pour accompagner le mobile Banking, à l'image de ce qui a été fait dans la zone AMEA et le développement d'Orange Money, sa montée en valeur vers des flux marchands, ou un enrichissement de l'offre vers des services financiers ... de même que ce qui est fait ou encore à faire en Europe, pour devenir le leader du paiement mobile.

Cette opération va donc dans le bon sens, et doit permettre à Orange de garder une longueur d'avance sur ses concurrents.

Cela étant, même si, de ce qu'on lit dans la presse, ce rachat ne révolutionnera ni le secteur bancaire ni l'activité d'Orange, de nombreuses questions se posent, tant sur la stratégie de rachat que sur le choix du partenaire... et bien évidemment sur le maintien de l'emploi. Nous y attendons des réponses précises lors de la phase d'information/consultation.

► Voir aussi [Déclaration Orange Banque Alfresco Internet](#)

Documents présentés (voir Alfresco)

- CCUES 2016 [Présentation Orange Banque](#)

retrouvez les notes de séance sur Alfresco : [CR CCE janvier 2016](#)

Vos
représentants
CFE-CGC
Orange
au CCUES

Élus

Georges Beauvais (SCE)
Maxence d'Eprenesnil (IMTW)
Noël Fayeaux (DO Centre Est)
Frédérique Limido - Milesi (FS&F)
Franca Lostys (Orange France Siège)
Eric Picot (DO Normandie Centre)
Franck Legras (DO Ile de France)
Christian Simon (DTSI)

Représentant syndical

Philippe Vidal

Commissions CCUES

Economique : Noël Fayeaux
Emploi formation : Maxence d'Eprenesnil
Egalité pro : Véronique Garnier
Logement : Sébastien Méry
RSI : Jean Pierre Testi
ASC : Nadine Barthélémy & Franca Lostys
Handicap : Eric Picot
Orange France : Régis Bourdeaux & Laurence Dalbousière
Entreprise : Franck Legras
DOM : Michel Chambenoit
Vente, Marketing & Services : Catherine Juncarol
Marchés : Eric Picot (Président)

Les documents présentés par la Direction et mis à votre disposition dans le cadre de ce compte-rendu sont **strictement confidentiels et placés sous votre responsabilité**. Les adhérents et représentants de la CFE-CGC Orange peuvent y accéder après identification dans Alfresco.

SOS Alfresco

- J'ai perdu mon mot de passe : webmaster@cfecgc-orange.org
- J'ai besoin d'une formation : yvesalexandre.julien@orange.com
- Je souhaite ouvrir un site de partage : helene.marcy@orange.com



Un syndicat pour qui je compte et sur lequel je peux compter.



Retrouvez nous sur www.cfecgc-orange.org/ccues/

CFE-CGC Orange - 12, rue Saint Amand – 75015 Paris Cedex 15